



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Budget : services extérieurs

Question écrite n° 3028

Texte de la question

M. François-Michel Gonnot attire l'attention de M. le ministre du budget sur la situation inquiétante des effectifs des services du Trésor de l'Oise qui laisse apparaître un déficit de plusieurs dizaines d'agents. Ces manques d'effectifs posent bien sûr de sérieuses difficultés aux missions dévolues au Trésor dans ce département, et risquent de mettre en danger le maintien du service public en milieu rural. Il aimerait, en conséquence, connaître ses intentions et savoir les effectifs supplémentaires qu'il compte prochainement affecter à ses services dans le département de l'Oise.

Texte de la réponse

Les emplois sont ouverts au budget des différentes administrations en fonction des priorités définies par le Parlement et le Gouvernement. Dans ce cadre, la direction de la comptabilité publique procède périodiquement à un recensement des charges de travail des postes comptables du réseau du Trésor public qui a pour objet essentiel d'opérer un classement statutaire de ces postes. C'est aux résultats de ce recensement effectués en dernier lieu au titre des opérations de l'année 1990, que se réfère sans doute l'honorable parlementaire en évoquant pour le département de l'Oise un « déficit » en personnels et un besoin non satisfait de création d'emplois supplémentaires. Ces résultats ne sauraient être utilisés en tant que tels pour définir les besoins en matière d'effectifs. En effet, la mesure des charges théoriques des services s'effectue à partir de l'application d'un barème fondé sur des standards moyens nationaux qui ne permet pas à lui seul d'appréhender la charge réelle des postes ou services. Celle-ci dépend en réalité de beaucoup d'autres facteurs et notamment, des caractéristiques de l'environnement socio-économique, nécessairement différenciées selon les départements. Il est précisé que les particularités du département de l'Oise ont été prises en compte, ce qui a permis un renforcement des effectifs au titre des trois dernières lois de finances par requalification d'une quinzaine d'emplois au total.

Données clés

Auteur : [M. Gonnot François-Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3028

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : budget, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : budget, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 1993, page 1773

Réponse publiée le : 30 août 1993, page 2712